



Ça y est.... OÙ presque

Nous avons l'habitude de dire que les bonnes choses ont une fin, mais là, pour le coup, c'est plutôt le contraire : vivement que cette mauvaise chose s'arrête....

Nous allons donc nous préparer à ce qu'elle se termine.

A partir du 9 juin le couvre-feu ne commencera qu'à 23h ce qui nous permettra de pouvoir aller dîner à l'auberge, certes en « demi-jauge », mais avec la salle et la terrasse, l'aubergiste pourra accueillir une cinquantaine de convives par table de 6 ou en fratrie. Evidemment nous pourrons y déjeuner également dans les mêmes conditions.

Concernant les associations, elles pourront reprendre leurs activités, à 35% de la jauge, à l'intérieur de la salle (50 maxi).

La préfecture de la Loire n'ayant pas modifié les consignes sanitaires le port du masque est obligatoire pour les communes de +2000 hab et vivement conseillé pour les autres. Les gestes barrière demeurent d'actualité ainsi qu'un maximum de 6 personnes regroupées. Toutefois une certaine latitude est tolérée pour les manifestations extérieures accueillant moins de 1000 personnes. Pas de problème à Pinay....

Sauf directives particulières, toutes ces contraintes seront définitivement levées le 30 juin 0h.

Vous trouverez dans ce flash, toutes les informations de vos associations, du déroulement des travaux qui vont redémarrer sur votre commune, du nouveau système d'information communal, de l'organisation des élections des 20 et 27 juin et tous les éléments qui vous permettront, c'est ce que je vous souhaite, de pouvoir à nouveau participer à l'animation et à la vie de votre village.

Que cela ne vous empêche pas, pour vous protéger et protéger les autres, de vous faire vacciner.

Excellent retour à la vie normale.

Henri BONADA Maire

*Mairie de Pinay
37 rue de la Marelle*

04.77.63.43.78 Mairie.pinay@orange.fr

Horaires d'ouverture : mardi-jeudi de 8h30 à 12h00 Samedi sur RDV avec le maire

Elections

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET

Les scrutins sont prévus le **DIMANCHE 20 JUIN** pour le 1^{er} tour et le **DIMANCHE 27 JUIN** pour le 2^{ème} tour. Concernant notre commune 2 bureaux de votes seront installés dans la Salle L'Orée Fleurie, le port du masque sera obligatoire et du gel hydroalcoolique sera à votre disposition. Nous vous demandons de venir avec votre propre stylo de couleur bleu ou noir. Les horaires d'ouverture sont de 8h00 à 18h00.

Le dépouillement reste public. Toutefois le nombre de personnes pouvant y assister sera limité à 15 pour respecter les distances de sécurité. Si le nombre d'électeurs voulant participer au dépouillement est supérieur, une rotation sera effectuée.

Travaux

Divers travaux sont programmés, et vont enfin pouvoir démarrer. Courant juin le terrassement du City Stade va débuter dans le terrain de sport de l'école, suivi du montage de sa structure. Sont prévus également la réfection du mur de soutènement du jardin de la mairie, celle de la rosace de l'église et la reconstruction de la cabane de rangement des jeux des enfants dans la cour de l'école. En parallèle auront lieu les entretiens annuels de voirie, cette année ce sera le chemin d'Elite qui en bénéficiera avec goudronnage et réfection des fossés sur les 2/3 de sa longueur (du carrefour de la RD 83 à celui du chemin du Soleil Levant/chemin des Crouzes). Le fauchage des chemins est en cours.

Illiwap



Suivez l'actualité de PINAY en temps réel avec l'application illiwap

ILLIWAP est une source d'information officielle, ce n'est pas un réseau social, mais une appli d'alerte et d'information.

Aucun logiciel n'est installé. L'application garantit le respect de la vie privée des utilisateurs, sans utilisation de base de données.

Cette application, se substituera dans un proche avenir, aux informations envoyées par mail. Celles-ci seront déposées sur le site internet et une alerte par ILLIWAP vous en informera.

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger ILLIWAP, adressez vous à la mairie les mardis et jeudis ou contacter le référent communal :

Elian BERNARD au 06.63.13.64.12

Evénements, réunions, fêtes de village, incidents, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application
illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune
Entrez manuellement le nom de la commune dans la
barre de recherche de votre application



OU

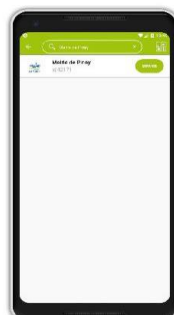
Scannez le QRCode via
le lecteur intégré

3

Suivez votre commune
Cliquez sur le bouton SUIVRE
pour vous abonner à
l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone
Tous les messages que vous recevrez seront
disponibles dans le fil d'actualité de votre
application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de
téléphone, aucune
coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et
sans engagement

Sou des Ecoles

Bonjour à toutes et à tous,

Le bureau tient à remercier très chaleureusement les familles des enfants scolarisés dans le RPI, ainsi que tous les Pinayons pour leur forte participation aux diverses ventes qui ont été proposées cette année. Grâce à cette grande mobilisation, de beaux bénéfices ont été générés et ont permis de nombreux financements au profit des enfants scolarisés dans les 5 classes : du matériel sportif, du matériel éducatif, un goûter et des cadeaux individuels pour Noël, divers ateliers, des séances d'EPS encadrées par un professionnel ainsi que des sorties (Vulcania, jardin des plantes à couleurs à Essertines en Donzy).

Nous remercions également la municipalité pour la mise à disposition de locaux lors des différentes distributions.

Par mesure de précaution en raison de la présence encore très importante du virus, le sou des écoles a décidé de ne pas organiser de "fête de l'école" à la fin de l'année scolaire.

UN GRAND MERCI A TOUS pour votre investissement à nos côtés.

Le bureau du sou des écoles



Les Amis du Jumelage

Cette année ce sont les Pinayons qui devaient rendre visite à leurs amis Matagasses. Néanmoins, pour l'instant les conditions de circulation entre nos deux pays ne nous offrent pas la certitude de pouvoir réaliser ce voyage. Quant à l'organisation des manifestations annuelles de notre association, notamment le barbecue, le bureau se réunit le vendredi 18 juin, pour débattre de la possibilité ou non de sa mise en place cette année aux vues des contraintes actuelles.

Espérons que nous retrouverons rapidement une vie « normale », pour ainsi pouvoir fêter comme il se doit les 40 ans du Jumelage en 2022.

Les Amis du Jumelage

Le Comité des Fêtes

Chers Pinayons,

Nous sommes ravis de vous retrouver enfin cette année ! 2 Dates à retenir, pour le moment ...

19 Juin Vente de Brioches dans le village (dans le respect des règles sanitaires)
03 Juillet : Soirée diner en musique (voir affiche ci-contre)

L'objectif est de passer un moment convivial après une période d'isolement qui a mis en sommeil les différentes manifestations de votre Comité des fêtes. Nous comptons sur votre participation pour préserver les liens et l'esprit festif, qui unissent notre village. Cette période nous aura permis de nous rendre compte de la valeur des moments partagés.

Si le temps le permet, cette soirée sera organisée en extérieur, dans le parc de la salle de l'Orée Fleurie. En cas de mauvais temps, la soirée aura lieu dans la salle.

Le repas sera préparé par votre aubergiste de Pinay, qui met à l'honneur les produits frais et locaux.

Quant au groupe de musique, nous avons sélectionné un groupe Roannais talentueux HUMANATION, qui ambiancera nos retrouvailles.

Vous pouvez d'ores et déjà, réserver votre soirée grâce au coupon ci-joint avec l'affiche.

A très vite...

L'équipe du Comité des Fêtes

Culture Loisir Sport

Concernant cette association, il ne reste plus que la Présidente et un membre au sein de ce bureau. D'autre part la Présidente a informé la municipalité qu'elle ne souhaitait pas poursuivre son engagement. Nous pensons qu'il serait dommage que le CLS, qui a connu un vif succès avant cette interruption ne puisse pas reprendre. C'est pourquoi nous lançons un appel à candidature aux personnes volontaires prêtes à s'engager pour poursuivre les animations sportives, culturelles ou de loisirs très appréciées de la population. Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Une date sera alors décidée pour organiser une assemblée générale afin de relancer cette association.

NOUS COMPTONS SUR VOUS

Auberge

L'ouverture de l'auberge aura lieu le mercredi 9 juin, M. BERTOTTO et son équipe sont impatients, après 8 mois de fermeture, de vous accueillir en salle et sur la terrasse, entièrement réaménagée. Le restaurant sera ouvert du mardi midi au samedi soir et le dimanche midi. Fermeture : dimanche soir et lundi toute la journée. Le bar lui est ouvert dès 7h30 et jusqu'à la fin du service les jours d'ouverture.

Pour vos réservations : 04.82.82.98.31 ou 06.37.97.59.85
auberge.pinay42590@gmail.com



Informations Diverses

Le Site internet de la commune est actuellement en cours de mise à jour, c'est pourquoi vous risquez de rencontrer des messages d'erreurs lors de sa consultation.

La mairie sera fermée durant les congés de la secrétaire du 12 au 18 Juillet 2021 et du 16 au 29 Août 2021

Rappel à la Loi

Nous vous rappelons que la loi impose de ramasser les déjections canines. C'est une règle élémentaire de savoir vivre, un devoir de citoyen. Ramasser ce n'est pas s'abaisser, c'est une preuve de civisme avec une dimension morale, un geste citoyen, un geste simple.

Il en est de même pour la divagation des chiens. Est considéré comme divaguant, tout chien qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

La divagation est interdite et expose à des sanctions. Pour les propriétaires qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation, morde un passant, terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement. Dans tous les cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée.

Etat civil

Décès de M. Bernard RECORBET le 20 Avril 2021 à l'âge de 67 ans

Naissance de Candice le 24 Avril 2021, fille d'Audrey PARDON et de Cédric MATHIEUX

Chers Pinayons,

Nous sommes ravis de vous retrouver enfin cette année !

2 Dates à retenir, pour le moment ...

19 Juin Vente de Brioches dans le village (dans le respect des règles sanitaires)

03 Juillet : Soirée diner en musique (voir affiche ci-contre)

L'objectif est de passer un moment convivial après une période d'isolement qui a mis en sommeil les différentes manifestations de votre Comité des fêtes. Nous comptons sur votre participation pour préserver les liens et l'esprit festif, qui unissent notre village. Cette période nous aura permis de nous rendre compte de la valeur des moments partagés.

Si le temps le permet, cette soirée sera organisée en extérieur, dans le parc de la salle de l'Orée Fleurie. En cas de mauvais temps, la soirée aura lieu dans la salle.

Le repas sera préparé par votre aubergiste de Pinay, qui met à l'honneur les produits frais et locaux. Quant au groupe de musique, nous avons sélectionné un groupe Roannais talentueux HUMANATION, qui ambiancera nos retrouvailles.

Vous pouvez d'ores et déjà, réserver votre soirée grâce au coupon ci-dessous.

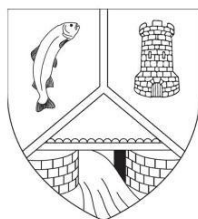
A très vite...

L'équipe du Comité des Fêtes

Humanation

<https://www.humanationmusic.com/>

Auberge de Pinay



Nom : Prénom :

Téléphone :

Repas adulte 15€ x = Euros

Repas enfant 10€ x = Euros

Votre bulletin d'inscription, accompagné du règlement, est à remettre à un des membres du bureau du comité des Fêtes.

**COMITE DES FÊTES DE PINAY
PROPOSE**

**DINER EN
MUSIQUE**

avec un groupe roannais :
HUMANATION

**03.07.2021
À 18H30**

ÂU MENU :

SALADE PINAYONNE (LARDONS
ET TOAST DE CHÈVRE CHAUD)
POULET BASQUAISE AVEC
RATATOUILLE
FROMAGE SEC
TARTE DE FRUITS DE SAISON

dîner :
**15 € adulte
10 € enfant**

Réservation avant le 25 juin : au 06 74 43 82 85 - 06 51 96 03 75

